



POURQUOI VOUS JOINDRE L'ACSM !?

À titre d'organisme national, l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) fait la promotion de la santé mentale pour tous et favorise la résilience et le rétablissement des personnes souffrant de maladies mentales. L'ACSM réalise cette mission par l'entremise de la défense des droits, de l'éducation, de la recherche et de la prestation de services.

Tous employés sont admissibles:

- Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP)
- Programme d'aide aux employés et à leurs familles
- Un jour de congés payés par an.
- Possibilités de perfectionnement professionnel

Employés permanents à temps plein:

- 8 journées de maladie payées par an
- 2 jours de congés payés par an
- Ensemble de prestations
- 3 semaines de vacances pour commencer

L'ACSM – S/M l'offre d'emploi – 24-28 le travailleur / la travailleuse de refuge

Département	: Services de réduction des méfaits et d'abri
Statut d'emploi	: Permanent à temps plein, Contrat à temps partiel jusqu'à 12 mois avec possibilité de prolongation et Poste occasionnel
Heures par Semaine	: 70 heures bihebdomadaires (temps plein), au moins 35 heures bihebdomadaires (temps partiel), et au moins 2 périodes de travail par mois (occasionnel).
Lieu de Travail	: 200 rue Larch, Sudbury, ON
Syndicalisation	: Ce poste est un poste syndiqué (SEFPO)
Date limite	: Les demandes d'emploi seront acceptées jusqu'à ce que toutes les positions soient occupées.

RESPONSABILITÉS :

Relevant du coordonnateur des Services de refuge, le travailleur de refuge fournira une assistance et un soutien aux personnes qui ont recours au refuge et défendra leurs intérêts. Le travailleur de refuge sera responsable de tisser et de renforcer les liens avec les individus, de leur offrir un endroit sécuritaire où dormir, de les assister avec la déjudiciarisation et de les aiguiller vers les services de soutien communautaires pour le logement, la santé mentale et la toxicomanie lorsque l'individu l'identifie en fonction de ses besoins. Le quart de travail du travailleur du refuge sera une combinaison de jours et de nuits.

Les descriptions complètes de ces postes sont disponibles [sur notre site web](#)

COMPÉTENCES :

- Posséder un diplôme postsecondaire d'au moins deux ans dans le domaine des services à la personne ou dans un domaine connexe

OU

Posséder un diplôme postsecondaire d'un an dans le domaine des services à la personne ou dans un domaine connexe, avec une année d'expérience dans le domaine de la santé mentale ou de la toxicomanie ou une année d'expérience dans un poste auprès de personnes marginalisées

- Minimum d'un an d'expérience de travail avec des personnes en situation d'itinérance et une capacité démontrée à établir un rapport avec les populations ciblées
- Expérience pratique dans le domaine de la santé mentale ou de la toxicomanie est un atout
- Un certificat valide du cours de premiers soins et de la réanimation cardio-pulmonaire et certificat valide du cours de l'intervention de crise non violente sont des atouts
- La maîtrise de l'anglais est requise. Le français conversationnel avancé est essentiel pour 40 % des postes de gestionnaire de cas. La priorité sera accordée aux candidats bilingues en français et en anglais, conformément à notre plan de services en français.

***ÉCHELLE SALARIALE :**

- Taux horaire, étape 1: 22.62\$ – étape 2: 23.81\$

***Les candidats retenus pour ce poste commenceront à l'étape 1 de la grille salariale.**

COMMENT POSTULER

**Veillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitæ, aux :
recruitment@cmha-sm.on.ca**

- *L'ACSM – S/M est un employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Elle respecte la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario et appuie les personnes handicapées en leur offrant des mesures d'adaptation. Veuillez nous indiquer si vous avez des exigences en matière d'accessibilité.*
- *Les renseignements personnels soumis ne serviront qu'à établir votre admissibilité à ce poste.*
- *Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour une entrevue.*
- *Nous ne faisons pas d'hypothèses sur les pronoms et l'identité des gens et nous nous engageons à créer un environnement où il est sûr de partager et de demander.*